



Journée Internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

publié le 10/10/2017 - mis à jour le 18/02/2021

Descriptif :

Présentation de la Journée Internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.
Le 14 octobre.

Sommaire :

- Pistes pouvant être abordées

Consacré "Journée internationale pour la prévention des catastrophes naturelles" par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 1990, le **deuxième mercredi d'octobre** est dédié chaque année à la sensibilisation du public sur les différentes thématiques liées aux risques naturels, tremblements de terre, ouragans.



● Pistes pouvant être abordées

Quelques thèmes pouvant être traités :

- ▶ mieux connaître les risques naturels
- ▶ les prendre en compte dans l'urbanisme et la construction
- ▶ informer, prévenir, éduquer
- ▶ atténuer les risques par des aménagements et travaux préventifs.

Cette journée permettra de rappeler les enjeux de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles 1990-2000, lancée à l'initiative de l'ONU.

138 pays prennent part à cette action concertée, dont l'objectif est de prévenir les pertes en vies humaines, des dégâts matériels et des perturbations sociales et économiques provoqués par les séismes, les éruptions volcaniques, les tempêtes et cyclones, les feux de forêts, les inondations et les glissements de terrain...

La France apporte sa contribution en particulier en développant une coopération approfondie avec les Etats Caraïbes et les pays riverains de la Méditerranée.

○ Lien utile

Le site [géOrisques](#), Mieux connaître les risques sur le territoire [↗](#).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.